

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de membres :

en exercice

Présents 13

Pouvoirs 10

L'an deux mille vingt six

le vingt-quatre février

le Conseil d'Administration d'Arzon Évènements

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

À la salle Bellevue, sous la présidence de MME GAUVAIN, présidente.

Date de convocation du Conseil d'Administration :

Le dix février deux mille vingt six

PRESENTS : F. GAUVAIN - JC. VERDONCK - C. LECLERC - B. DE RENEVILLE - PL. KERINO  
- C. PROVOST - M. BRICOTTE - J. SAUVAGET - C. PELLISSIER - JM. GAUTER

ABSENTS : A. GIARD - E. RENIMEL - M. EYMOND

Objet : Budgets primitifs 2026

Vu les statuts d'Arzon Évènements, et notamment l'article 21.

Vu l'exposé de M. Le Directeur sur la proposition des budgets 2026 nécessaire à la mise en œuvre de la programmation et des orientations présentées lors du conseil d'administration du 24 février 2026.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

↳ ADOPTE le budget principal 2026 qui s'équilibre en dépenses comme en recettes à :

- Section de fonctionnement : 596 730,14€
- Section d'investissement : 76 620,33€

↳ ADOPTE le budget annexe 2026 pour la gestion du cinéma qui s'équilibre en dépenses comme en recettes à :

- Section de fonctionnement : 268 366,72€
- Section d'investissement : 47 664,35€

↳ DONNE mandat au directeur pour poursuivre la décision,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

↳ VALIDE la proposition des budgets 2026 comme DÉTAILLÉE CI-DESSUS

↳ DONNE mandat au directeur pour poursuivre la décision,

Fait et délibéré à ARZON, le 24 février 2026

Publiée, affichée le 03 mars 2026  
certifiée exécutoire par sa transmission en préfecture  
en date du

La Présidente,

F. GAUVAIN